



Parc naturel
DE L'ARDENNE
MÉRIDIONALE

JAM !

Journal
de l'Ardenne
Méridionale

BERTRIX
BIÈVRE
BOUILLON
DAVERDISSE
GEDINNE
HERBEUMONT
PALISEUL
VRESSE-SUR-SEMOIS
WELLIN



LES ABOUTISSEMENTS
ET NOUVELLES PERSPECTIVES

du GAL !



p. 2 Édito
» 3 Quoi de 9 ?
p. 4 Les aboutissements
» 7 et nouvelles perspectives du GAL !

p. 8 Renforcer les circuits courts et la diversification agricole
p. 9 Équiper nos promenades pour profiter de leurs richesses !

p. 10 Partez à la rencontre de l'équipe du Parc national de la Vallée de la Semois
p. 12 Les cours d'eau naturels : cap sur la Houille !

p. 13 Les p'tits explorateurs
» 14 du Parc : les arbres fruitiers
p. 15 Traditions : les crêtes de Frahan
p. 16 Agenda | Suivez-nous !

Section enfants !

édito

Cette fin d'année s'inscrit sous le signe du bilan pour l'Ardenne méridionale avec la clôture de la première programmation GAL. Que de projets et d'actions réalisés depuis le lancement en 2016, et cela, dans de nombreux domaines porteurs pour le territoire !

Avant de se tourner vers les nouveaux projets qui prendront place dès 2024, l'équipe vous invite pour une petite rétrospective sur les quelques années passées.

Ce JAM! vous permettra aussi de découvrir les nouveaux collaborateurs du Parc national de la Vallée de la Semois. Avec leurs sensibilités et leur expertise, ils viennent renforcer l'équipe du Parc naturel pour protéger et faire évoluer notre belle région.

À côté de ces actualités enthousiasmantes, quelques jolies explorations du territoire vous sont également proposées. Entre balades, nature et légendes, ce numéro ravira petits et grands.

2024 est à notre porte et, comme chaque nouvelle année, elle s'annonce fructueuse pour le territoire ! Je vous souhaite dès lors une heureuse année à toutes et tous.

Pour le Conseil d'administration
Michel Hardy, Président



UN VERGER OÙ IL FAIT BON S'ARRÊTER

► Avis aux habitants du territoire et aux amateurs de randonnées ! Si vous passez par les villages de la commune d'Herbeumont, outre de très beaux paysages campagnards, vous aurez la chance de découvrir le « Verger d'Antan ». Porté par un collectif citoyen, ce verger communal est installé à la croisée des chemins entre Menugoutte, Straimont et Martilly. Pour mettre en place le projet, l'ancienne pessière abritée par la parcelle a d'abord été gyrobroyée, puis transformée en une belle prairie pâturée par les moutons de la Petite Ferme de Menugoutte. Et depuis novembre dernier, le verger détient ses éléments essentiels : une trentaine d'arbres fruitiers haute-tige et demi-tige ainsi qu'une haie fruitière ! De plus, pour vous offrir une agréable visite des lieux, une série de panneaux explicatifs y seront prochainement placés.



Quoi de 9 ?



À LA DÉCOUVERTE DE L'EXPÉRIENCE SUISSE...

► En septembre dernier, à l'occasion des cinq ans du projet « Sapins de Noël en gestion différenciée », plusieurs événements ont été organisés. Les producteurs de sapins impliqués dans les essais ont notamment eu l'opportunité d'accompagner les chargés de mission en Suisse afin de découvrir les techniques de culture de nos voisins helvètes, soumis à des règles plus strictes que les nôtres en termes de pulvérisation. Un voyage riche en découvertes et en débats autour des pratiques de chacun, des réussites et échecs et de l'avenir de la filière. Au retour, nous avons mis en place un colloque avec les producteurs et l'Union Ardennaise des Pépiniéristes afin de présenter les résultats actuels de nos essais, d'en discuter et de préparer le futur des parcelles.



DE NOUVELLES MARES DU CÔTÉ DE HAUT-FAYS !

► Si vous avez suivi les conseils nature du Parc dans le dernier JAM !, les avantages des mares n'ont plus de secrets pour vous. Souvenez-vous : en plus de leur rôle majeur dans la régulation de l'eau, ces petites nappes d'eau stagnantes constituent également des espaces d'une richesse biologique exceptionnelle ! Ces atouts, la Commune de Daverdisse les a bien compris et a décidé de mener, en collaboration avec notre Parc naturel, un projet couplant la création d'un sentier pédagogique à la restauration d'une zone humide forestière à Haut-Fays. Ainsi, depuis la rue des quatre vents, vous pouvez accéder à un parcours d'une centaine de mètres vous permettant d'observer les mares créées de même que la faune et la flore qui occupent les lieux !



LA BECASINE : EN ROUTE POUR WELLIN ET BOUILLON !

► Nous vous l'annoncions dans le précédent numéro, trois sentiers adaptés à l'utilisation de la Becasine vous sont désormais proposés sur la commune de Gedinne. Pour compléter cette offre de randonnées accessibles aux personnes à besoins spécifiques, les repérages se sont poursuivis ces derniers mois sur les communes de Bouillon et Wellin. Résultat ? Huit sentiers supplémentaires viennent s'ajouter à la liste ! Entre patrimoine, nature et paysages, ces itinéraires ne manqueront pas de vous faire découvrir quelques pépites du territoire. Vous aimeriez les tester ? Dès janvier prochain, les brochures seront disponibles en ligne sur notre site web ou au format papier dans les points d'information touristique. Vous y retrouverez tous les renseignements sur les tracés et les conseils d'utilisation de la Becasine. Pour rappel, une Becasine est disponible à l'emprunt sur les trois communes (Wellin, Bouillon et Gedinne).



LA SEMAINE DE L'ARBRE EN ARDENNE MÉRIDIONALE

► Organisée à l'échelle wallonne au mois de novembre, la Semaine de l'Arbre a pour but de promouvoir nos arbres, développer un maillage vert et soutenir la filière horticole. Cette année, avec notre soutien, les Communes du territoire et leurs partenaires ont sorti le grand jeu ! En effet, en plus de la traditionnelle distribution de plants d'arbres gratuits, toute une série d'activités ont été proposées. Au programme : balades didactiques et nature, animations familiales, présentation d'aménagements, inauguration d'un verger, ateliers d'art, conférence, stands informatifs, dégustations diverses et bien d'autres encore. Qui plus est, entre ces événements de distribution, notre Parc naturel et le DNF ont organisé des animations en forêt avec 130 élèves des écoles primaires de Paliseul. Une belle semaine riche en activités donc ! Vous n'avez pas eu l'occasion d'y prendre part ? Notez la date pour l'an prochain.

Retrouvez toutes nos actualités sur
ardenne-meridionale.be



Début 2016, l'Ardenne méridionale voyait le jour avec la création, sur nos neuf communes, d'un Groupe d'Action Locale, appelé plus communément GAL. Sept ans plus tard, de nombreuses réalisations sont à dénombrer à l'échelle du territoire. En cette fin d'année 2023, notre équipe signe la fin de son premier programme d'actions GAL et se réjouit d'annoncer le lancement de nouveaux projets dès 2024. Mais avant de se consacrer à cette future aventure, une petite rétrospective s'impose !

DES ACQUIS SOLIDES, UN BILAN POSITIF ET DES PERSPECTIVES PROMETTEUSES

pour le GAL !



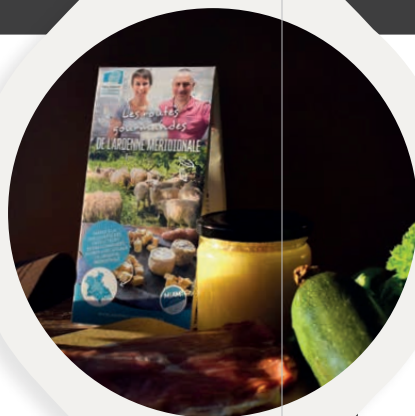
UN GAL SUR NOS COMMUNES, POUR QUOI FAIRE ?

En réfléchissant à leur union, il y a une dizaine d'années de cela, nos communes avaient des objectifs clairs : s'associer pour être plus fort, agir sur des enjeux qui dépassent les limites communales, mutualiser les ressources et disposer d'outils pour proposer un développement socio-économique durable. Sans oublier la volonté de s'éloigner de l'image de terres de confins qui était quelques fois associée à notre région. La création du GAL début 2016, permettant d'obtenir une reconnaissance et des fonds européens et régionaux dans le cadre de Leader, est alors apparue comme une opportunité de choix pour atteindre ces ambitions !

Dès 2017, l'équipe technique s'est constituée pour mettre en œuvre les différents projets inscrits dans la stratégie de développement du territoire. Six domaines avaient alors été identifiés comme prioritaires par les partenaires publics et privés réunis : l'agriculture, la forêt, la culture de sapins de Noël, le tourisme, l'action sociale et l'identité territoriale.

2017-2023 : LES RÉALISATIONS CONCRÈTES DU GAL !

Quelles ont été les actions menées et qu'en est-il ressorti ? ▶



Plus
d'informations
en page 8



Une agriculture locale et diversifiée

En réponse aux enjeux socio-économiques et aux défis environnementaux auxquels fait face l'agriculture, le GAL a travaillé sur la valorisation des productions et savoir-faire locaux et le développement de nouvelles voies de diversification via divers moyens.

- La **promotion des produits locaux** grâce à :
 - la création de l'empreinte « MIAM : Made in Ardenne méridionale » pour mettre en avant les produits du territoire ;
 - la conception et l'actualisation d'une carte reprenant l'ensemble des producteurs, artisans et comptoirs de vente de produits alimentaires de notre terroir ;
 - l'organisation de Balades G'Astronomiques ;
 - la mise en valeur des fromageries de l'Ardenne méridionale au travers d'une brochure et de l'Escaille fromagère.
- L'organisation de **formations** et de **rencontres** sur la diversification et les circuits courts à l'attention de porteurs de projets du secteur agricole.
- Le développement d'outils utiles à la transformation ou la valorisation des matières premières par le soutien à la création d'une coopérative fermière, l'accompagnement **du projet de rénovation de l'abattoir de Gedinne** et l'obtention de financements « Hall Relais Agricole » dans le cadre d'appels à projets.
- La **valorisation des cultures fruitières** au travers :
 - du recensement, de la cartographie et de l'analyse des vergers du territoire ;
 - de l'organisation de formations et de visites de terrain sur la plantation et l'entretien des arbres fruitiers.
- L'accompagnement et le conseil aux agriculteurs désireux de mettre en place des **aménagements en faveur de la biodiversité** (plantation de haies, creusement de mares, etc.).



Vers un tourisme durable

Au vu de l'importance du secteur touristique dans l'attractivité du territoire et de l'évolution constante de ce domaine, plusieurs missions ont été confiées au GAL en collaboration avec les partenaires touristiques existants.



• Former, informer et mettre en réseau les acteurs touristiques

Cet objectif a donné lieu à l'organisation d'une vingtaine de **rencontres professionnelles** thématiques entre opérateurs touristiques (Déjeunons Tourisme et Afterworks) et deux éditions de l'appel à candidatures « **visite de clients mystères** ». Il a également permis de valoriser les guides et de les **former** au travers d'un panel diversifié d'ateliers liés aux atouts de notre région. Ensemble, ces dynamiques ont touché près de 350 acteurs et ont suscité tant le réseautage que l'amélioration des pratiques et la montée en compétence du territoire.

• Développer la mobilité douce avec des produits touristiques novateurs

De cette ambition sont nés les produits « **Arrêts Verts** » et « **Train & Sac à dos** » proposant huit magnifiques randonnées pédestres de gare en gare ! Une très belle manière de parcourir notre territoire et d'en rejoindre d'autres à l'aide de cartes et de tracés GPX et dans une démarche plus respectueuse de la nature.

• Valoriser les nombreux circuits pédestres de l'Ardenne méridionale

C'est notamment par des **équipements créatifs, artistiques et fonctionnels** installés en divers coins du territoire que nous avons décidé d'amener le promeneur à découvrir le patrimoine et les paysages et à se ressourcer sur les nombreuses promenades du coin.

Rendez-vous en page 9 pour découvrir les derniers équipements en date !



Insertion sociale et professionnelle en milieu rural

Isolement des personnes et des générations, précarité croissante, manque de formation et problèmes de mobilité font partie des difficultés rencontrées par les habitants du territoire. En partenariat avec les acteurs du secteur, différentes actions ont été menées pour renouer du lien entre les personnes et donner de nouvelles perspectives aux publics fragilisés. ▶



- Afin de développer et renforcer la **cohésion sociale** ainsi que les **échanges intergénérationnels**, une série d'activités ont été créées, accompagnées ou soutenues par le GAL. Parmi celles-ci, 7 Repair Cafés, des ateliers petit bricoleurs, 12 jardins collectifs, une donnerie, un collectif associatif ainsi que des événements plus ponctuels tels que des expositions, des représentations artistiques ou encore des fêtes thématiques.
- Dans une autre mesure et en vue de favoriser la **(ré) insertion professionnelle des jeunes et des personnes fragilisées**, des inventaires et analyses liés à l'emploi ont été établis. Ils ont été suivis par la mise en place de modules de formation dédiés en grande partie au permis de conduire théorique. Des séances d'information sur les aides à l'emploi et le lancement de nouveaux projets professionnels ainsi que des actions job étudiant sont également venues appuyer ce volet.
- En outre, pour favoriser **l'accueil des personnes à besoins spécifiques** sur notre territoire, des fauteuils de randonnée (les Becasines) ont été acquis et mis à disposition des citoyens. Cette offre a été complétée par l'identification de sentiers adaptés à ces outils pour plus de facilité d'utilisation et de découvertes ! Dans le même temps, des formations et séances d'information sur le « tourisme pour tous » ont été réalisées pour les acteurs touristiques.



La production de sapins de Noël en gestion différenciée

Le développement des cultures intensives de sapins de Noël pratiquées avec préparation du sol, intrants et pesticides entraîne des problèmes d'érosion et de pollution. Dès lors et au vu des nombreuses parcelles de sapins présentes sur le territoire, notre GAL s'est joint en 2019 aux GAL Nov'Ardenne et Haute-Sûre Forêt d'Anlier pour soutenir l'évolution de ce secteur vers une production plus durable. Par leur fusion, ils ont rassemblé 20 communes représentant 60 % des surfaces de culture de sapins de Noël en Wallonie.

Le projet s'est construit en collaboration directe avec les producteurs permettant ainsi de mener des essais sur plus de 25 hectares. Sur ces parcelles, nous avons

testé différents modes de production plus respectueux de l'environnement, à savoir :

- l'utilisation de techniques **de désherbage, de pâturage ou de couverture de sol** qui limitent le recours aux herbicides ;
- la mise en place de couverts végétaux, de bandes fleuries, de haies, de nichoirs à oiseaux, d'abris pour insectes, de perchoirs à rapaces et de refuges à chauves-souris permettant de **renforcer la biodiversité fonctionnelle** des parcelles et ainsi de limiter l'utilisation d'insecticides ;
- l'**optimisation des apports d'engrais** grâce à des suivis d'analyses.

Ces essais ont également été combinés à des études et mesures permettant d'identifier l'**impact des techniques différenciées** sur la croissance et la qualité du sapin de Noël.



La mise en valeur de l'or vert d'Ardenne méridionale

En tant que composante majeure de notre territoire, la forêt constitue une ressource particulière. Le projet visait ici une meilleure gestion de la forêt privée et une valorisation de la filière en circuits courts.

- Dans ce cadre, une collaboration a été instaurée avec la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée (CAPFP) afin d'organiser des **ventes de bois et des travaux forestiers groupés** pour les propriétaires de petites parcelles morcelées, très nombreux sur le territoire. Résultats des courses : près de 10 000 propriétaires contactés, 500 visites individuelles de parcelles réalisées par la CAPFP et 19 153 m³ de bois vendus pour 900 000 €.
- De plus, pour **informer** les propriétaires forestiers, publics et privés sur **les enjeux et actualités de la filière bois**, des rencontres et visites de terrain ont été organisées. Au menu : ventes de bois de gré à gré, techniques de reboisement, gestion de la crise des scolytes, utilisation d'outils forestiers numériques, réflexion sur la mise en place d'associations de propriétaires forestiers, appels à projets, etc. ▶



Une identité nouvelle pour un territoire en mouvement !

Pour lancer la dynamique territoriale, il importait de faire naître une identité et une cohésion partagées par les habitants des neuf communes, mais également de mettre en lumière les acteurs et projets qui y prennent place.

Ainsi, **différents outils et actions de communication** dédiés au territoire ont été développés et sont régulièrement utilisés pour vous informer :

- une identité et une charte graphiques ;
- un site web interactif : www.ardenne-meridionale.be ;
- des comptes sur les réseaux sociaux : Facebook & Instagram ;
- des capsules web valorisées sur les canaux numériques ;
- un magazine TV « Ardenne méridionale – Le Mag », dont 16 numéros ont été diffusés sur TV Lux et Matélé, ainsi qu'en ligne ;
- 11 numéros du présent journal papier (le JAM !) distribué en toutes-boîtes sur l'ensemble de l'Ardenne méridionale ;
- des diffusions dans la presse et dans les bulletins communaux.

Sans compter l'organisation de nombreuses activités grand public ou pédagogiques liées aux différents projets.

QUAND UN GAL POSE LES BASES D'UN DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL PLUS LARGE

Grâce au GAL, des actions concrètes ont pu être réalisées sur le territoire. Mais plus fondamentalement, il a surtout été à l'origine d'une dynamique partenariale qui s'est

accentuée au fil des années entre les neuf communes et les multiples partenaires locaux réunis.

À peine trois ans après sa création, les bases instaurées par le GAL et un important travail de fond ont permis de faire reconnaître le territoire au rang de Parc naturel, ouvrant la voie à de nouveaux projets, permettant d'agrandir l'équipe et de pérenniser l'association. Ainsi, à partir de 2020, GAL et Parc naturel ne feront qu'un en partageant un même périmètre et une même identité.

Trois ans plus tard, en 2023, c'est une nouvelle reconnaissance qui est accordée à une majeure partie du territoire de l'Ardenne méridionale (5 communes sur les 9), celle de Parc national pour la Vallée de la Semois. La même année, des partenariats transfrontaliers sont également noués dans le cadre de projets Interreg avec la France et en Grande Région.

Toutes ces dynamiques, centrées sur la préservation de nos ressources et le développement rural durable du territoire sont directement porteuses de création d'emplois et de moyens financiers pour la région. D'un seul employé en 2016, l'ASBL est aujourd'hui passée à 24 personnes et les financements européens et régionaux activés pour le territoire ont été multipliés par 10 en l'espace de 6 ans.

DE NOUVEAUX PROJETS POUR LES 4 PROCHAINES ANNÉES !

Alors qu'une programmation GAL se termine, une nouvelle va débuter dès 2024.

En cette fin d'année, le Parc naturel de l'Ardenne méridionale a été sélectionné par le Gouvernement wallon et fait donc partie des 21 territoires lauréats qui pourront mettre en œuvre leur stratégie de développement local.

Cette sélection est le fruit d'une très belle énergie collective entamée début 2023 par un large appel à pré-projets vers la population et les acteurs publics et privés du territoire. 99 propositions d'actions avaient alors été récoltées, desquelles une trentaine ont été retenues pour être mises en œuvre de 2024 à 2028 dans les domaines de l'agriculture, du tourisme, de la forêt, du patrimoine, de l'énergie et de l'action sociale.

Renforcer les circuits courts et la DIVERSIFICATION AGRICOLE

À l'heure actuelle, plus de 85 % des consommateurs envisagent d'augmenter la proportion de produits locaux dans leurs assiettes. Pourtant, dans la réalité, les aliments issus de notre terroir sont encore minoritaires dans les paniers de course. C'est pourquoi, en collaboration avec les ADL du territoire, le Parc naturel poursuit son appui aux acteurs agricoles qui souhaitent diversifier leurs activités et favoriser les circuits courts. Et cela passe notamment par l'organisation de formations.



AGRICULTURE

ENTRE AMBITIONS ET QUESTIONNEMENTS

Vous aimeriez développer votre magasin à la ferme ou lancer une épicerie locale ? Vous réfléchissez à la création de chambres d'hôtes ? Toutefois devant ces projets, une série de questions peuvent vous interpellier. Par où commencer ? Comment estimer la rentabilité ? Quelles sont les obligations légales ? Comment vous faire connaître ? Pour tenter de répondre à ces interrogations, le Parc naturel et les ADL ont organisé, cet automne, un cycle de formations qui a rassemblé plus de 85 acteurs liés de près ou de loin au monde agricole.

SE FORMER ET S'INFORMER

Vous n'avez pas assisté aux formations, mais le sujet vous intéresse ? Retrouvez ci-dessous quelques conseils relatifs aux thématiques abordées dans ces ateliers.

1 Passer d'une idée à un projet concret

Comprendre et pouvoir réaliser un plan financier, savoir calculer un prix de vente et un prix de revient, connaître les obligations légales et s'équiper d'outils pour structurer son

activité sont des étapes indispensables au lancement de tout projet ! Pensez-y.

Bon à savoir ! Lorsque vous lancez votre activité, en plus des assurances obligatoires, vous pouvez souscrire à assurance intoxication alimentaire. Celle-ci est facultative, mais fortement utile !

2 Les exigences sanitaires pour la transformation, la vente ou le transport de produits locaux

Afin d'assurer le bien-être d'autrui, mais également pour vous protéger en tant que producteur, il importe de vous informer sur les contraintes légales liées à la sécurité alimentaire.

Bon à savoir ! Si vous installez un distributeur automatique de produits locaux, l'exigence de l'agrément AFSCA pourra varier selon que vous le placiez dans votre ferme ou dans un endroit extérieur. Renseignez-vous.

3 Créer un hébergement touristique

Avoir une vue claire sur les aspects réglementaires ou fiscaux ainsi que les labels et subventions existants, vous sera des plus utiles pour développer un logement touristique.

Bon à savoir ! Depuis janvier 2023, un permis d'urbanisme est nécessaire pour tout nouvel hébergement touristique. Une exonération est toutefois possible pour les chambres d'hôtes ou les campings à la ferme sous conditions.

4 Promouvoir ses produits via les canaux digitaux

Au-delà des réglementations, un autre aspect majeur viendra soutenir la réussite de votre projet : la communication ! Connaître les outils indispensables pour démarquer votre activité et communiquer de manière régulière constituent un réel plus.

DES FORMATEURS ET LIEUX D'ACCUEIL DE QUALITÉ

Ces différents sujets ont été présentés par la Cellule de vulgarisation de l'AFSCA et l'ASBL Accueil Champêtre en Wallonie, toutes deux disposées à vous renseigner davantage. Quant aux lieux qui ont accueilli les formations, ils n'ont pas été choisis au hasard. Il s'agit d'établissements qui se sont eux-mêmes lancés dans la diversification (le Moulin de Vencimont, la Chiquetterie à Nafraiture et le Cellier du Baudet à Bertrix) et qui ont pu partager leur expérience.

ÉQUIPER NOS PROMENADES pour profiter de leurs richesses !

ENTRE PAYSAGES ET PATRIMOINE

À **Bertrix**, une jolie boucle reliant les villages de Cugnon et Morthéhan, en passant par la grotte St-Remacle, a été créée. Sur ce circuit, banc, cadre et panneaux informatifs vont venir sublimer les paysages et joyaux patrimoniaux tels que le moulin de Cugnon ou le chemin Chauchet.

Toujours sur une boucle paysagère, mais ici entre Porcheresse et Gembes (**Daverdisse**), plusieurs panneaux vous présenteront les pépites patrimoniales et les vues qui bordent la promenade. Ils seront accompagnés d'un cadre paysager et de deux transats pour ajouter une note contemplative et relaxante au parcours.

Entre Sohier et Fays-Famenne (**Wellin**), un espace accessible aux personnes à besoins spécifiques offrant un splendide panorama sur les environs sera équipé d'un banc et d'une table de pique-nique ainsi que de panneaux d'interprétation du paysage. Quelques kilomètres plus loin, lorsque vous arriverez à Fays-Famenne, des panneaux descriptifs du village et de son bâti vous accueilleront.

Plusieurs jolis circuits du territoire seront très prochainement aménagés avec du nouveau mobilier vous permettant de les apprécier pleinement. Observer de superbes points de vue, en apprendre plus sur le lieu, souffler quelques minutes, pique-niquer ou encore faire une petite sieste, il y en aura pour tous les goûts !



CASSER LA CROUTE OU S'ARRÊTER EN COURS DE ROUTE !

Dans les environs de **Bièvre**, des tables de pique-nique viendront agrémenter des promenades locales. Elles vous inviteront notamment à faire des pauses gourmandes aux étangs des Tranlets, au lieu-dit « Gond di Sartai » ou encore à proximité du magnifique point de vue sur Cornimont et Gros-Fays.

Direction **Herbeumont** où des transats vous offriront un petit moment de détente sur la place. En continuant votre promenade jusqu'à Martilly, vous trouverez une table de pique-nique permettant de vous ravitailler devant une jolie vue campagnarde. Ce beau tableau sera complété par un panneau explicatif sur le village.

Le riche réseau de promenades de la commune de **Paliseul** sera, quant à lui, valorisé par l'équipement de plusieurs lieux emblématiques. Des tables de pique-nique prendront ainsi place au Carrefour St-Antoine et le long de l'Our. Des bancs seront également installés sur plusieurs parcours du côté de Framont, Our, Offagne ainsi qu'en bordure

du ruisseau des Aleines à Fays-les-Veneurs.

SE RESSOURCER EN FORÊT

À l'arboretum de **Bouillon**, des transats vous permettront de vous délasser au milieu des arbres. Plusieurs bancs, situés sur une portion du circuit accessible en Becasine, vous permettront également de vous reposer.

Du côté de **Gedinne**, trois itinéraires forestiers, accessibles eux aussi en Becasine, bénéficieront de ces aménagements : la balade « D'eau et de racines » à Vencimont, le circuit « Chersi » à Gedinne et la promenade du Maquis au cœur du massif de la Croix-Scaille. Des bancs y seront placés afin que vous puissiez vous arrêter en chemin et apprécier l'ambiance environnante.

DE L'ART À LA NATURE

Au centre d'interprétation d'art de **Vresse-sur-Semois** où des expositions permanentes et temporaires font le plaisir des amateurs d'art, les jardins extérieurs seront équipés de transats et d'un banc afin d'ajouter une touche supplémentaire à l'endroit.



TOURISME

Désormais, dans chaque numéro du JAM !, nous vous donnerons quelques nouvelles des projets du Parc national de la Vallée de la Semois, reconnu début 2023. Ce premier article vous présente les chargés de mission du Parc recrutés au cours des derniers mois. En collaboration avec un ensemble de partenaires, ils mènent des actions qui vont permettre de protéger la nature et de la promouvoir au travers d'un tourisme plus durable.

Le Parc national de la Vallée de la Semois s'étend sur un territoire situé au cœur des Parcs naturels de l'Ardenne méridionale et de Gaume, deux structures qui ont initié ce projet avec une série d'opérateurs. La relation du Parc national avec le Parc naturel de l'Ardenne méridionale est d'autant plus forte qu'il s'étend sur cinq de ses neuf

communes (Bertrix, Bouillon, Herbeumont, Paliseul et Vresse-sur-Semois) et confère au territoire des moyens humains et financiers pour intensifier la préservation de la biodiversité et le développement touristique durable. L'équipe du Parc national, composée d'experts extrêmement motivés, est répartie en sept pôles spécialisés :



PATRIMOINE NATUREL 1

TOURISME DURABLE 2

PRATIQUES DURABLES EN FORÊT 3

MOBILITÉ & ACCESSIBILITÉ 4

5 PATRIMOINE PAYSAGER, CULTUREL & BÂTI

6 ÉDUCATION & SENSIBILISATION

7 GESTION & ADMINISTRATION

1



Cécile Lesire
Actions en faveur du lynx



Baptiste Goguillon
Actions en faveur de la vipère péliade



Marie Weisse
Réseau écologique · Réseau de mares forestières



Corentin De Keyser
Inventaire des espèces emblématiques et actions pour les habitats et espèces à enjeux



Louise Ferrais
Inventaire des espèces emblématiques et actions pour les habitats et espèces à enjeux



Cécile Van Vyve
Actions en faveur des chiroptères



Antonio Ramirez
Développement des zones de lisières forestières · Restauration des biotopes sur les pentes et crêtes · Désenrésinement et restauration du lit majeur de la Semois



Charlotte Tinel
Inventaire et suivi des habitats forestiers · Observatoire des changements climatiques et de la biodiversité



Thomas Henneresse
Restauration et préservation des sites ardoisiers



Béranger Servais
Restauration des berges de la Semois, des zones humides, des îles et des frayères · Identification et conservation des souches de poissons locales



Céline Hanzen
Actions en faveur de la moule perlière · Levée des obstacles à la libre circulation des poissons



Quentin Dubois
Inventaire et évaluation de l'état écologique des cours d'eau · Actions en faveur de la loutre

Deux autres chargés de mission viendront renforcer ce pôle d'ici 2024.

2



Sophie Lebrun
Équipement des aires de baignade · Valorisation des franchissements de la Semois · Accompagnement vers plus de durabilité et d'inclusion · Actions de parrainage



Geoffrey Toussaint
Développement d'une offre pour le tourisme d'affaires · Création d'aires de bivouac · Conception d'un outil d'animation numérique sur le climat et la biodiversité



Juliette Denoyelle
Création d'observatoires de la faune · Mise en tourisme de réserves naturelles exceptionnelles



Sophie Lerue
Création d'un réseau de guides ambassadeurs et formation de guides de rivière · Valorisation de la littérature de la Semois et du patrimoine lié à la culture du tabac



Pierre Martin
Coopération entre chasseurs et gestionnaires · Augmentation de la capacité nutritive naturelle des forêts · Expérimentation de la traque-affût



Antoine Crochet
Adaptation de la forêt aux changements climatiques



François-Henri Engel
Harmonisation du mobilier forestier et valorisation du bois local · Accompagnement des propriétaires forestiers · Communication sur la forêt, sa gestion et son exploitation durable



Romain Candaele
Adaptation de la forêt aux changements climatiques

3



Briec Grosjean
Gestion des flux touristiques et connexion des pôles d'attractivité



Noémie Henry
Multifonctionnalité de la forêt, cartographie et calendrier d'usage

Deux autres chargés de mission viendront renforcer ce pôle d'ici 2024.

5



Mélanie Georges
Recensement et valorisation des points de vue paysagers



Laurence Remacle
Préservation, valorisation et entretien des sites archéologiques



Sandra Lavigne
Recensement et valorisation du petit patrimoine populaire et du patrimoine immatériel



Marlène Truflandier
Mission pédagogique générale



Lola Renard
Offre de parcours didactiques et installations artistiques

6

7



Hélène Poncin
Direction



Nicolas Ancion
Direction



Didier Ketels
Coordination des projets



Valérie Roland
Administration, droit et finance



Céline Rézette
Administration, droit et finance



Quentin Deuxant
Communication



Ingrid Poncelet
Communication



Antoine Déom
Communication



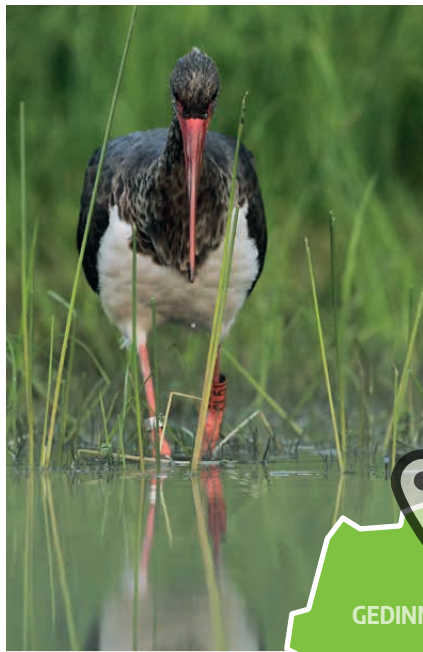
Yolande Fulster
Secrétariat



Carine Jacquemin
Secrétariat



Retrouvez les coordonnées de chaque collaborateur sur semois-parcnational.be



GEDINNE

Vous le savez peut-être, l'Ardenne méridionale est traversée par trois grandes rivières – la Semois, la Lesse et la Houille –, elles-mêmes alimentées par de nombreux ruisseaux. Au total, ce ne sont pas moins de 1 585 km de cours d'eau qui sillonnent le territoire et participent à la somptuosité de nos paysages. On y retrouve des rivières et ruisseaux de plaines agricoles, prairiaux ou forestiers qui s'écoulent à des allures très variées, des plus douces aux plus vives. Cette diversité aquatique offre ainsi de multiples habitats pour toute une série d'espèces remarquables. Et si nous nous penchions plus en profondeur sur une de ces majestueuses rivières : la Houille.

Les cours d'eau naturels : CAP SUR LA HOUILLE !

UNE RIVIÈRE À L'ÉTAT SAUVAGE !

Prenant sa source sur le plateau forestier de la Croix-Scaille au pied de la Tour du Millénaire, la Houille fait partie des cours d'eau les plus naturels de notre territoire. Bien qu'elle ait été rectifiée pour faciliter sa traversée dans Gedinne, elle a conservé son tracé d'origine sur la grande majorité de son cheminement. Elle serpente ainsi entre boisements et prairies au cœur d'un paysage rural typiquement ardennais, ce qui lui confère son caractère si sauvage.

UN LIEU DE VIE IDÉAL POUR LA FAUNE ET LA FLORE

L'ensemble du bassin versant de la Houille offre des espaces naturels très intéressants. Au cœur du massif forestier de la Croix-Scaille, on retrouve par exemple de nombreuses tourbières à sphaignes. Ces dernières ont la capacité d'absorber de très grands volumes d'eau pour ensuite les réacheminer petit à petit dans les affluents de la Houille, régulant ainsi le niveau d'eau de la rivière et préservant sa qualité. Sinueuse par nature, la Houille a également la

particularité de se diviser en quantité de bras, formant des milieux connexes propices à l'installation de végétaux et animaux affectionnant les eaux calmes.

Ces spécificités, parmi d'autres, font de cette rivière et de ses environs des endroits de choix pour diverses espèces d'intérêts écologique et patrimonial. On y observe notamment l'osmonde royale, la renouée bistorte, le martin pêcheur ou encore la cigogne noire qui fréquente

assidûment la Houille à la recherche de truites et de chabots.

COMMENT EN PROFITER ?

Une immersion en pleine forêt sur un sentier longeant ce cours d'eau remarquable, ça vous tente ? Nous vous suggérons dès lors la balade de la Vallée de la Houille au départ de Gedinne. Pour apprécier le caractère sauvage des lieux et avoir la chance d'observer l'un ou l'autre animal, faites-vous le plus discret possible lors de votre épopée.

Protégeons nos rivières !

Les rivières sont des puits de biodiversité majeurs. Il est dès lors de notre devoir de veiller à leur protection. Pour ce faire, voici quelques gestes ou pratiques à éviter pour nos cours d'eau :

- y rejeter les eaux usées ;
- laisser les eaux pluviales s'y déverser en abondance (du fait de l'imperméabilisation des sols) ;
- rectifier leur cheminement ;
- bétonner leurs berges ;
- créer des barrages de pierre ;
- planter des résineux à proximité ;
- entretenir leurs abords de manière trop intensive.



NATURE



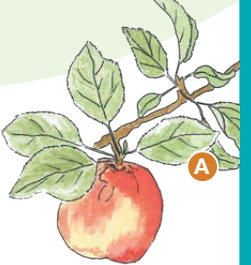
Les p'tits explorateurs du Parc

la fiche dédiée aux enfants !

n°4

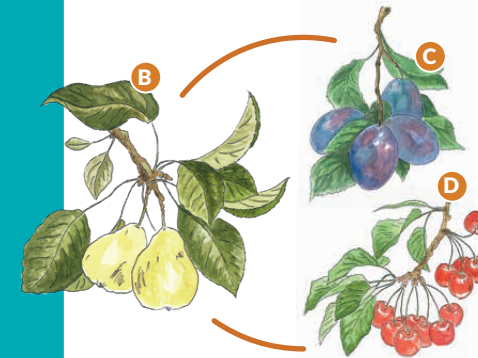
Cette année, tu as peut-être participé, avec ton école ou tes parents, à des plantations d'arbres fruitiers ou à des récoltes de fruits pour en faire du jus. Dans cette fiche, nous t'invitons à en apprendre plus sur ces arbres et les fruits qu'ils produisent.

les arbres fruitiers



Le verger

En te baladant, tu as sans doute déjà vu un champ avec plusieurs arbres fruitiers. Ce lieu porte le nom de verger. Dans un verger, on peut trouver des arbres fruitiers de différentes tailles. Chez nous, on voit souvent des arbres de taille élevée, ce sont des **arbres haute-tige**.



Les différentes sortes d'arbres et de fruits

Dans les vergers de notre région, on retrouve principalement 4 types d'arbres fruitiers :

A Les pommiers B Les poiriers C Les pruniers D Les cerisiers

Pour chacun de ces arbres, il existe plusieurs sortes de fruits différentes. C'est ce que l'on appelle les variétés de fruits. Prenons un exemple avec les pommes. Il y a certaines pommes que tu peux directement manger après les avoir cueillies. Il existe par contre d'autres pommes qui ne sont pas très bonnes à croquer, mais qui sont meilleures en étant cuites dans un gâteau ou pressées pour faire du jus. La manière de les manger est une des différences que l'on peut retrouver entre les variétés de pommes.

La vie d'un arbre fruitier



Sais-tu comment poussent un arbre et ses fruits ?

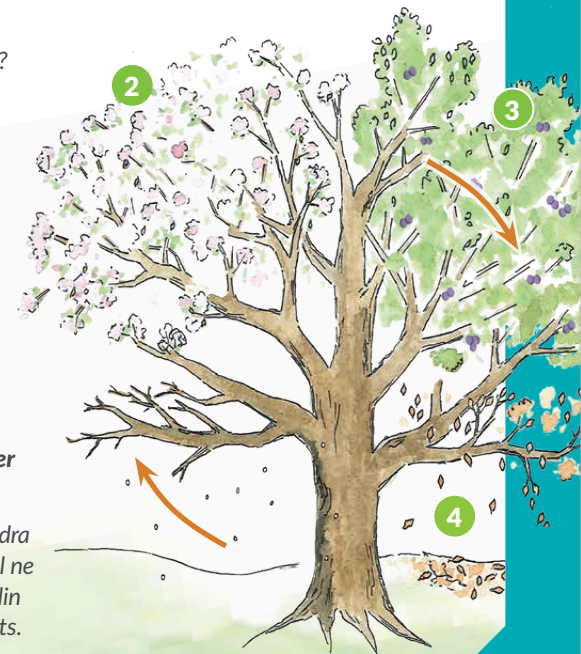
1 La première étape est la **plantation** de l'arbre fruitier. Le meilleur moment pour le planter, c'est au mois de novembre.

2 Au printemps, entre mars et mai, **des fleurs vont apparaître** sur l'arbre.

3 Ensuite, pendant l'été, ces fleurs **se transformeront en fruits** qui grandiront petit à petit. Entre la fin de l'été et le milieu de l'automne, tu pourras **récolter ces fruits**. Souvent, les cerises et les prunes seront prêtes à être cueillies avant les pommes et les poires.

4 Lorsque la fin de l'automne arrivera, **les feuilles de l'arbre vont changer de couleur et tomber**. L'arbre se retrouvera donc tout nu pour l'hiver.

Attention ! Pour qu'un arbre fasse beaucoup de fleurs et de fruits, il faudra **attendre qu'il ait environ 10 ans**. Durant les premières années de sa vie, il ne produira que quelques fruits. Si tu as planté un arbre fruitier dans ton jardin cette année, il faudra donc que tu sois patient pour le voir rempli de fruits.



Page
détachable !



Mots-Croisés

Essaye de retrouver les mots qui correspondent aux définitions allant de 1 à 5 et replace ces mots dans la grille (une lettre par case). Pour t'aider, nous avons écrit la première lettre de chaque mot au bon endroit.

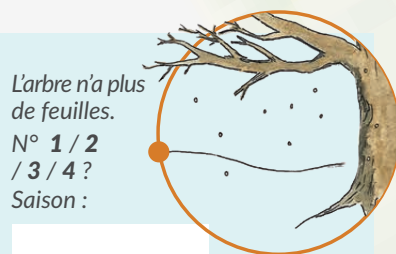
- 1 Le mois idéal pour planter un arbre fruitier.
- 2 On peut trouver plusieurs sortes de fruits. On appelle

cela les différentes de fruits.

- 3 Le nombre d'années qu'il faut attendre pour que l'arbre donne beaucoup de fruits (en lettres).
- 4 Un terrain avec plusieurs arbres fruitiers.
- 5 Le nom que l'on donne aux arbres fruitiers de grande taille.



L'arbre se remplit de fruits.
N° 1 / 2 / 3 / 4 ?
Saison :



L'arbre n'a plus de feuilles.
N° 1 / 2 / 3 / 4 ?
Saison :



Les fruits sont récoltés pour être mangés ou pour en faire du jus.
N° 1 / 2 / 3 / 4 ?
Saison (2 possibilités) : ou



Des fleurs apparaissent sur l'arbre.
N° 1 / 2 / 3 / 4 ?
Saison :



En cuisine !



Tu as envie de goûter un bon cake aux pommes et aux poires ? Enfile ton tablier et suis la recette ci-dessous avec l'aide d'un adulte.

Les ingrédients dont tu as besoin

- 150 grammes de farine
- 150 grammes de sucre
- 1 cuillère à soupe de levure
- 3 œufs • 75 grammes de beurre
- ½ pomme • ½ poire

Les étapes à suivre :

Un peu avant de cuisiner, il faut que tu penses à sortir le beurre du frigo pour qu'il devienne tiède. Lorsque le beurre est tiède et mou, tu peux démarrer !

- 1) Allume le four à 170°C.
- 2) Mélange le beurre avec une spatule pour le rendre souple.
- 3) Coupe les fruits en gros cubes et fais-les cuire dans une poêle pendant peu de temps, mais avec une forte chaleur.
- 4) Dans un saladier, mélange les ingrédients pour la pâte : farine, sucre, levure, beurre et œufs.
- 5) Ajoute les morceaux de fruits poêlés à la pâte en gardant le jus de la cuisson sur le côté.
- 6) Verse la pâte dans un moule et mets le moule au four pendant environ 30 minutes.
- 7) À la sortie du four, recouvre légèrement le cake avec le jus de cuisson que tu as mis de côté tout à l'heure.
- 8) Finalement, laisse le cake refroidir un peu.

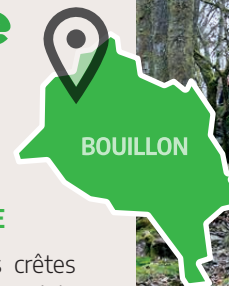
Voilà, le tour est joué. Bon appétit !

Méli-mélo

En entourant le bon numéro, replace les étapes de la production des fruits dans le bon ordre. Indique également la ou les bonnes saisons pour chaque dessin.

Composantes d'un point de vue exceptionnel, les crêtes de Frahan forment une longue arrête boisée qui se dresse sur une majestueuse presqu'île encadrée par la Semois. Surplombant le village, elles alternent entre masses rocheuses, sentiers escarpés et profondeurs renversantes. Un lieu à la fois surprenant et étrange qui bénéficie, comme beaucoup sur notre territoire, de trésors historiques et légendaires...

LES CRÊTES DE FRAHAN : entre nature et légendes



UNE PERCÉE DANS LA ROCHE

À hauteur de leur pic moyen, les crêtes dissimulent un petit orifice dénommé le « Trou perpète ». Enfuie au beau milieu de ce promontoire forestier, cette petite cavité s'ouvre dans la roche sur une quarantaine de mètres tel un forage d'ardoisière. Selon les dires, ce long couloir aboutirait sur une petite pièce carrée découverte au début du 18^e siècle par plusieurs villageois aventureux.

Mais l'histoire ne s'arrête évidemment pas là... Ce trou aurait, jadis, abrité des petites créatures toutes aussi intrigantes que fascinantes : les nutons. La légende raconte d'ailleurs qu'au soleil couchant, les paysans déposaient leurs objets défectueux près du trou avec quelques pièces ou morceaux de pain... et les retrouvaient comme neufs au petit matin.

DES RUINES MYSTÉRIEUSES

Une fois la pointe des crêtes atteinte, à 294 mètres d'altitude, c'est une autre trouvaille qui nous attend. En effet, sur ces hauteurs se cachent les ruines d'une construction presque inconnue : le « Château de Montragut ». Même s'il est possible d'avancer que les vestiges datent du 13^e siècle, cette forteresse demeure une véritable énigme historique ! Aucune trace écrite ancienne ne semble en faire mention. Supposition est d'ailleurs faite que la bâtisse, accessible uniquement par un chemin ardu, n'aurait jamais été achevée.

Vous vous en doutez, ces ruines à la mémoire confuse ont, elles aussi, fait l'objet de l'imaginaire du coin. Ainsi

circulait autrefois au village la rumeur selon laquelle le château était habité par des fées qui, la nuit tombée, s'en allaient rejoindre les nutons pour festoyer.

Un endroit enchanteur à découvrir

Envoûtantes tant par leur beauté naturelle que par les légendes et mystères qui les habitent, les crêtes valent sans aucun doute le détour ! Pour vous immerger au cœur de cet environnement, chaussez vos bottines et lancez-vous sur la promenade n° 30 balisée par un rectangle rouge. Sur 3,5 km, le sentier quelque peu périlleux vous fera enjamber

racines et roches à l'aide de courtes échelles. Qui plus est, au sommet de cette ascension et avant de redescendre par un passage qui plaira aux randonneurs intrépides, le circuit vous offre un magnifique panorama sur les environs. Sans oublier les quelques reliquats de la culture du tabac qui, sur le chemin du retour au village, viendront compléter votre expédition.



Parc naturel
DE L'ARDENNE
MÉRIDIONALE

AGENDA

19/01 - 16 & 23/02 - 31/05/24

► Cycle de formations « Élagueur Diversifruits » à destination des professionnels « Parcs et Jardins »

REPAIR CAFÉS

Bertrix

► 3^e samedi du mois
13h - 16h | Édition spéciale
« Audio Visuel » le 23/12/23

Bouillon

► 2^e dimanche du mois
9h - 12h

Gedinne

► 1^{er} samedi du mois
9h30 - 12h30

Paliseul

► 3^e dimanche du mois
9h - 12h

MARCHÉS DU TERROIR

Gedinne

► D'avril à novembre
Chaque 1^{er} samedi du mois
9h - 12h

Orgeo

► Ferme du Bijou
Chaque samedi | 15h - 18h30

Paliseul

► 1^{er} vendredi du mois
(sauf janvier) | 17h - 20h

Vresse-sur-Semois

► D'avril à octobre
3^e vendredi du mois
17h - 20h

Herbeumont

► De juin à août
2^e samedi du mois
10h - 16h

Posons
une **empreinte**
nouvelle !

Suivez-nous
sur Facebook et sur
[ardenne-meridionale.be/agenda](https://www.ardenne-meridionale.be/agenda)

pour être tenu au
courant des
événements.



Suivez-nous !

► www.ardenne-meridionale.be

► @ardennermeridionale

► @ardenne.meridionale

Éditeur responsable :

Parc naturel de l'Ardenne
méridionale - Rue de la
Station 1c - 6850 Paliseul
061/46 03 44

Mise en page :

mathieu-gillet.be

Crédits photos :

B. Brixhe, M. Léonard,
C. Maqua, C. Martin,
G. Michel, PNAM, PNVS,
F. Polinard, D. Renauld

Illustrations pages 13-14 :

Louise Delecluse

Source p. 15 :

Cercle Médiéval, SAS,
écrits du D^r Delogne

Tirage :

Journal tiré à 21 100
exemplaires distribués
gratuitement sur les 9
communes du territoire

Impression :

Kliemo
Sur papier 100 % recyclé
avec encre végétale



RECYCLÉ
Papier fait à partir
de matériaux recyclés
FSC® C107604



Fonds européen agricole
pour le développement
rural : l'Europe investit
dans les zones rurales.

